

«J'ai voulu réunir le besoin d'aide des aînés et la difficulté des 50+ à retrouver du travail»

Julien Baertschi

Fondateur d'Alterum

Fondée en 2018, l'entreprise vaudoise Alterum engage uniquement des plus de 50 ans, au chômage, en activité ou à la retraite, pour offrir des services à des seniors semi-autonomes. Une centaine de personnes ont aujourd'hui retrouvé une activité professionnelle.

Comment est née l'entreprise ?

L'idée m'est venue en deux temps. Ma mère, aujourd'hui à la retraite, était infirmière à domicile. Un jour, elle m'a dit regretter de ne pas pouvoir passer davantage de temps avec les personnes âgées qu'elle soignait en raison du nombre élevé de ses patients. Le même jour, j'ai regardé un documentaire à la télévision suisse sur les plus de 50 ans qui ne trouvent pas de travail. Je me suis dit que mettre ensemble ces deux problèmes permettrait de les résoudre un petit peu chacun, en engageant des 50 ans et plus pour aider chez elles des personnes âgées. J'ai eu de la peine à trouver une caisse de pension pour la LPP (*ndlr. prévoyance professionnelle en Suisse*) en raison de l'âge des collaborateurs. Les Retraites populaires ont été les seules à accepter.

La notion de service pour les seniors est associée aux soins médicaux. Mais vous proposez d'autres prestations.

Oui et notre démarche est très personnalisée, nous allons nous adapter à la demande de la personne. Lessive, ménage, préparation du repas avec elle, promenade, courses, jardinage... Si je prends l'exemple de la lessive, on peut la faire au domicile de la personne ou l'intervenant peut la faire chez lui. Pour les courses, le senior choisit s'il accompagne ou non l'intervenant. L'objectif étant de créer un lien de confiance, voire parfois d'amitié avec le

senior, l'intervenant est toujours le même. Concernant les prestations, les plus demandées relèvent du pratique comme l'aide au ménage, la lessive et les courses. Ensuite, il y a tout ce qui est préparation, cuisine et partage du repas. Les tâches administratives sont un peu moins demandées. On nous a aussi demandé de sortir le chien, par exemple.

Comment est le marché ?

Tout dépend des régions. Dans certaines, par exemple, le canton de Vaud et Neuchâtel, les intervenants travaillent immédiatement, dans d'autres, il y a un peu d'attente. Mais, globalement, nous avons davantage de demandes d'aide de la part de seniors que d'intervenants. Parallèlement, il y a aujourd'hui énormément de plus de 50 ans qui sont laissés sur le carreau et qui cherchent du travail. Ils découvrent un jour Alterum et là ils peuvent tout de suite commencer à travailler.

Quel est le revenu mensuel d'un intervenant ?

Beaucoup travaillent à 40 ou 50% et nous allons augmenter la rémunération à partir de 2026, en janvier, mais je pense qu'un intervenant est facilement payé entre 2000 et 2500 francs bruts par mois. Nous ne cherchons pas forcément à fidéliser les intervenants car notre objectif est surtout d'aider les plus de 50 ans à trouver un emploi. C'est plus facile pour quelqu'un qui a un contrat



de travail qui montre à un employeur potentiel qu'il est actif.

Certains intervenants travaillent quelques mois, d'autres sont là depuis le début de l'entreprise, il y a huit ans.

Quel est le profil type de l'intervenant ?

Il y a vraiment tous les profils, du professeur d'université à la personne sans qualification. Parmi les intervenants, nous avons des personnes qui ne sont pas à 100% dans leur emploi et veulent compenser ce pourcentage. Nous avons aussi des retraités qui viennent chez nous soit pour améliorer leur revenu, soit parce qu'ils veulent continuer à travailler.

Pensez-vous exporter Alterum à l'étranger ?

Nous allons nous développer en Suisse alémanique, mais je n'irais pas, par exemple, en France voisine où le coût du travail est trop élevé. Par contre, je pourrais imaginer une franchise. q

Odile Habel